Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 94 (1965)

Heft: 1

Vorwort: Pour une éducation sans punition

Autor: Barbey, Léon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

94e année 15 janvier 1965 N° 1

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.
Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, 1700 Fribourg, C. C. P. 17-153 : Administration du *Bulletin pédagogique.*
Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.
12 Nos par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

Pour une éducation sans punition

Je me suis demandé en quels termes j'allais vous offrir mes vœux, dans ce premier N° du Bulletin *de l'année 1965.*

Et j'ai trouvé ceci, – je vous dirai tout à l'heure dans quelles circonstances :

A vous tous, membres de la SFE, parents-éducateurs, maîtres-éducateurs, prêtres-éducateurs, je souhaite de pouvoir exercer votre tâche éducative sans avoir à punir. Ou si vous pensez que je suis un utopiste, je vous souhaite au moins de pouvoir abaisser sérieusement votre pourcentage habituel de punitions.

Vous me dites que vous ne l'avez jamais calculé? C'est une erreur, une grosse erreur. On doit toujours suivre de près son chiffre d'affaires, si l'on veut que l'affaire marche et si l'on veut savoir pourquoi elle ne marche pas aussi bien qu'on le désire.

Commencez tout de suite. Tenez la comptabilité des punitions pendant quinze jours. Au terme des quinze jours, dressez le bilan. Consacrez un quart d'heure à vous demander si, aujourd'hui encore, vous donneriez les mêmes punitions, si, aujourd'hui encore, vous estimez justes, proportionnées et efficaces celles que vous avez distribueés. Et concluez pour la quinzaine suivante : je suis sûr, je suis prêt à parier que vous trouverez qu'il est possible et même salutaire d'abaisser le pourcentage.

Voici maintenant comment cette idée m'est venue. J'ai lu l'histoire de ce chef de mercenaires, au Congo, qui devait sélectionner ses cadres d'officiers parmi 4 ou 500 hommes totalement inconnus de lui. Il leur a posé simplement la question suivante : « Comment pensez-vous commander des hommes sur lesquels vous n'avez le pouvoir d'exercer aucun châtiment? » Il les a choisis d'après leurs réponses. Et il n'a pas eu lieu de s'en repentir.

Ça m'a fait réfléchir. Vous, pas? Eux : des officiers improvisés, et pour des mercenaires, en plein désordre congolais... Et vous : des éducateurs formés, expérimentés, et pour des enfants, dans notre bon pays fribourgeois...

Alors, vous comprenez? Eh bien, bonne année!

Léon Barbey